



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 24 septembre 2021

La goutte d'eau qui fait déborder le vase !

Après la nomination du 3^{ème} directeur en 23 jours, un exploit !

Le président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe (SMGEAG) nous informe, par note n°2021/16 du 22 septembre, que **nos salaires de septembre ne seront pas faits correctement**. Il est fait mention d'un taux de prélèvement à la source « neutre » qui sera appliqué à tous car aucun de nos taux personnalisés n'a été transmis par la DRFIP.

Mais comment est calculé ce taux « neutre » et à combien s'élèvera-t-il ?

À NOUS D'ALLER LE CHERCHER ?

Après un transfert plus que chaotique avec :

- Les dossiers du personnel des camarades issus de la Communauté d'Agglomération Grand Sud Caraïbes et ex-SIAEAG qui n'ont pas été transférés ;
- L'absence d'arrêté de mise en disponibilité à compter du 1^{er} septembre pour les tous les agents fonctionnaires territoriaux et fonctionnaires du SIAEAG ;
- L'absence de lettre de transfert pour les salariés ex-SIAEAG ;
- Concernant les salariés protégés de l'ensemble des structures concernées (RENOC, Eau d'Excellence et SIAEAG) rien n'a été fait !

Par rapport à tous ces problèmes, nous demandons et exigeons des informations précises sur tous ces points et aussi sur ceux que nous avons adressés par lettre du 20 septembre 2021 au Préfet de Région et au directeur du SMGEAG.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !

**TOUS ENSEMBLE RASSEMBLONS-NOUS
À LABROUSSE au siège du SMGEAG**

LUNDI 27 SEPTEMBRE 2021 À 10H00

POUR EXIGER LA TRANSPARENCE !